



COMITE DIRECTEUR

**PROCES VERBAL N°4
MANDAT 2016-2020 - SAISON 2018 / 2019
DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU LUNDI 4 FEVRIER 2019**

PRESENTS :

MM. BLANCHOT Patrice - COTTRET Frédéric - MILESI Franck - PACHOLCZYK Jean-Marc - PAULET Philippe - POUJOL Philippe - Mme POULET Claudie - MM. SIMON Pierre - RAYBAUDI Eric - VIGREUX Rodolphe - WITTIG James

EXCUSES :

MM. BOUGE Cédric - KELLIH Hossain - PECZINKA Jean-Claude - PETISCO Jean-Manuel - TAVERNE Jean-Michel - VOYE Patrick

ASSISTENT (sans droit de vote) :

MM. AZIL Fabien (Conseiller Technique de Secteur) - LEFEBVRE Jean-Pierre (Directeur Administratif) - MAZZEO Jean-Louis (Responsable des Compétitions)

CONTROLLER

- 1 - PV n°2 - mandat 2016/2020 - saison 2018/2019 du Comité Directeur du 30/10/2018
PV n°3 - mandat 2016/2020 - saison 2018/2019 du Comité Directeur du 02/11/2018**

Ces procès-verbaux ont été adoptés par mails par les membres du Comité Directeur.

2 - Vie du District :

Décès :

M. Jean BAUDIN, ancien membre de la commission sportive.
Maman de M. Thomas FISCHBACH, membre de la commission de discipline.
M. Michel VERDIER, ancien président du club de VILLENAUXE.
Maman de M. Jean-Pierre LEFEBVRE, directeur administratif du District.
M. Jean BOIVIN, ancien arbitre.
Epouse de M. Bruno HUERTA, dirigeant du club du RCSC.
Maman de M. Jean-Marc RADIX, ancien membre du District.

Les membres du Comité Directeur présentent leurs sincères condoléances aux familles éprouvées par ces deuils.

3 - Informations du président :

- DDCSPP : courrier informant le district des récipiendaires de la médaille jeunesse et sports 2019 (remise prévue fin d'année 2019).
- INTERJECTION D'APPEL DU COMITE DIRECTEUR : match FC VALLANT LES GRES / CELLES ESSOYES du 11/11/2018 en championnat D1 (**appel du club de VALLANT/LES GRES**), match

MARIGNY ST MARTIN / JS ST JULIEN 2 du 04/11/2018 en championnat D2 poule A (**appel en nom propre de la personne sanctionnée**).

- BAR SUR AUBE : invitation à l'assemblée générale du club le 08/11/2018.
- FFF : opération « Foot à l'école » - Gaëtane THINEY au collège Julien REGNIER à BRIENNE LE CHATEAU le lundi 19/11/2018.
- INVITATIONS VŒUX : Mairie Troyes - Conseil Départemental - Troyes Champagne Métropole - Mairie Saint André.
- LGEF : invitation aux vœux à STRASBOURG le samedi 12/01/2019 à 10h30. Invitation déclinée compte tenu des conditions climatiques et du coût engendré.
- LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR : réunion avec à TOMBLAINE (54) le 21/01/2019 afin de signer les conventions d'objectifs entre la LFA, la LGEF et les Districts.

ORGANISER

1 - Challenge MOZAIC :

Suite à l'entrevue avec M. Philippe MOREAU, celui-ci confirme la reconduction de notre convention de partenariat avec le Crédit Agricole sur les mêmes conditions.

Les remises Crédit Agricole (Mozaic Foot Challenge et Graines de Foot Mozaic) se dérouleront le 28/02/2019 à 18h45 :

- 5 clubs, dans les catégories U15 / U17 / U19 / Séniors et Féminine, qui ont terminé 1^{er} du Mozaic Foot Challenge 2017/2018, seront dotés de matériel pédagogique.

- 12 clubs seront récompensés par un jeu de maillots foot à 5, une aide aux clubs fournie chaque saison et ce depuis de nombreuses années.

2 - Renouvellement du parc mobilier :

Afin de répondre aux normes des conditions de travail de nos salariés (postures et travail prolongé sur écran), il est proposé de faire l'achat de différents matériels devenus obsolètes à savoir :

- de fauteuils de bureau.
- d'écrans d'ordinateur plus grand avec un filtre de protection.

Pour la réalisation des actions organisées par le district rentrant dans les subventions attribuées :

- l'achat d'un barnum. Un cahier de prise en compte sera établi afin de conserver le bon état du matériel.

Le comité directeur valide ces achats.

3 - Feuilles de Matches Informatisées :

Proposition d'achat de 5 tablettes qui seront utilisées lors des formations dispensées par le district à l'ensemble de nos licenciés.

Le comité directeur valide cette acquisition.

4- Partenariat :

Un point sur les partenariats en cours et les paiements est effectué. Le comité directeur félicite François GUENELON pour son action auprès de nos partenaires.

5 - Sections sportives :

• Fonctionnement par rapport au District (aide de la LFA - contrats d'objectifs) :

Contrairement aux saisons précédentes, la gestion de l'aide financière de la LFA attribuée aux sections sportives labellisées par le biais des contrats d'objectifs revient aux districts.

Le District a décidé que cette attribution se ferait pour cette saison par l'octroi aux sections sportives d'un bon d'achat en matériels ou d'équipements. Ce montant est fixé chaque saison par le comité directeur.

M. François GUENELON est chargé du suivi et est l'interlocuteur privilégié des responsables des sections.

6 - Service Civique :

• Point sur les candidatures reçues :

Par rapport à l'agrément FFF et aux 3 postes possibles, le district a fait signer un contrat service civique à M. Arnaud KLOETZLEN. Sa mission s'étend du 01/01/2019 au 30/06/2019 sur le thème de « l'utilisation du foot comme support d'apprentissage au sein de l'école ».

Les deux autres possibilités de contrat ont été mises dans un « pot commun » et sont reportées en septembre 2019, période du début d'activité dans les écoles.

• Directives sur le fonctionnement des services civiques au sein du District :

Le Président a défini les responsabilités de chacun dans la gestion des services civiques

Le conseiller technique est responsable de l'emploi du temps des services civiques recrutés et mis à sa disposition pour les actions techniques à développer pour le district :

- Etablir chaque fin de semaine une progression pour la semaine suivante avec l'emploi des services civiques dans le respect du volume horaire défini dans le contrat de travail.
- Chaque fin de mois, établir une synthèse en reprenant les actions réalisés ou non (à justifier) par semaine.
- S'assurer de la présence des services civiques. En cas de retard, absence, maladie, etc..., en informer le directeur administratif Jean-Pierre LEFEBVRE.
- Toutes autres difficultés feront l'objet d'un compte rendu au directeur administratif.

Rappel: les services civiques recrutés pour le district n'œuvrent que pour les actions du district.

Le directeur administratif, responsable des ressources humaines comme pour l'ensemble des salariés, doit s'assurer de la bonne exécution des directives et du suivi demandé.

7 - Mise en conformité du stade Lucien Pinet 3 :

Suite à la demande faite à la commission des terrains et installations sportives dans le procès-verbal du comité directeur du 30/10/2018, de constater si les travaux engagés correspondent aux attentes et si c'est le cas de faire un courrier à la commission des compétitions pour l'informer, la commission des terrains suite à sa visite du 25/09/2018 a constaté que des barrières amovibles provisoires avaient été posées en attente de travaux complémentaires définitifs.

Par conséquent, la commission des terrains et installations sportives a informé la commission des compétitions, dans un courrier du 06/11/2018, que le niveau de classement 6 peut être maintenu et ainsi continuer la programmation des matches sur le dit terrain.

8 - Commissions :

A) Commission Féminine :

- **Présentation de la commission féminine 2018/2019 et de leurs secteurs de rattachement :**

Secteur Est : Mme Marine SOUEVRE et Mme Christelle MORAIS
Secteur Ouest : M. Laurent LEVASSEUR et Mme Delphine OUDIN
Secteur Centre : Mme Emilie BACHELIER et M. Fabien AZIL

- **Description des 3 objectifs de la saison :**

- PROXIMITE
- PLANIFICATION
- COMMUNICATION

L'objectif est d'organiser une manifestation par mois :

Janvier : rassemblement foot indoor 99 filles. Belle journée avec la présence de 12 clubs.

Février : module accompagnatrice.

Mars : rassemblement le 10/03 à l'occasion de la journée de la femme.

Avril : 12/04 tournée LGEF Coupe du Monde à Troyes.

Mai : 26/05 rassemblement dans le cadre de la fête des mères à LUSIGNY.

Juin : participation aux finales des différentes coupes et à la journée nationale des débutants.

Chaque opération sera évaluée. Un goûter et des cadeaux seront systématiquement prévus.

La communication en amont (clubs, réseaux sociaux, site internet.....) et en aval (presse, foot 10 mag, réseaux sociaux, site internet.....) doit être une priorité.

B) Commission des Compétitions :

- **Place de la commission :**

La commission des compétitions élabore les calendriers, gère les compétitions dans son intégralité et est garante de l'application des règlements. Les demandes de dérogations qui relèvent d'une application réglementaire doivent être étudiées par ses soins et la décision prise doit figurer dans un procès-verbal.

- **Validation des lieux des finales seniors et jeunes :**

Les organisations des finales principales et consolantes U19/U17/U15 ont été attribuées au club des PORTUGAIS de ROMILLY (seul candidat) et se dérouleront à ROMILLY SUR SEINE.

L'organisation de la finale de la coupe de l'AUBE / VW JEANNIN AUTOMOBILE et de la coupe Daniel ROY / ATOUTERRAIN ont été attribuées au club du FOYER BARSEQUANAIS (seule candidature) et se dérouleront à BAR SUR SEINE.

Le comité directeur valide les clubs organisateurs.

La commission des compétitions prolongera jusqu'au **28/02/2019** la possibilité aux clubs de faire acte de candidature pour l'organisation des finales de la coupe ELITE/ TOULOKOWITZ et du CHALLENGE DU DISTRICT AXEO SERVICES.

C) Commission de Discipline :

- **Candidature :**

Afin de compléter la commission, la candidature de Mme Martine MARECHAL est présentée. Mme MARECHAL assiste aux réunions depuis le 22 novembre 2018 comme secrétaire de séance.

Candidature validée par le comité directeur.

D) Commission Départementale de l'Arbitrage :

- **Validation des résultats de la FIA de décembre 2018** = 17 candidats reçus

NOMS	PRENOMS	CLUBS
BEYMIK	AIMEN	ESTAC
BOGDANOVIC	LUCAS	indépendant
BOUDJEMAA	HAMZA	ESTAC
BOULOUBAN	AMIN	BAR SUR SEINE
BRAHMI	AZEDINE	BAR SUR SEINE
CHAMLAL	SALIM	AS CHARTREUX
DE MITRI	ARNAUD	LES RICEYS
DEBERT-ELSNER	GUILLAUME	TORVILLIERS
ED-DIB	NOURDINE	ESTAC
FAR	HATIM	ESTAC
GUEDJEMIS	FARES	ESTAC
HABIBOU	ABDOUL ANZIZ	MALGACHE
LAKBI	MOHAMED	ESTAC
LEMOISY	SIMON	JS ST JULIEN
PENDEORO BOLLO	TRAVIS	CRENEY
RIMBERT	OLIVIER	ECLARON
TAMBADOU	IBRAHIMA	CHESTERFIELD

- **Validation des résultats des arbitres auxiliaires** = 8 candidats reçus

NOMS	PRENOMS	CLUBS
BARTOLI	CEDRIC	VOSNON
BLONDELLOT	NOAM	ASOFA
BOBENRIETH	BERNARD	LONGSOLS
DOUINE	OLIVIER	CONFLANS
PARISOT	JEAN LOUIS	DIENVILLE
PERRIN	THIBAUT	ASLO
REDON	JANY	CONFLANS
VERRAT	GHISLAIN	DIENVILLE

E) Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage :

Pour faire suite aux préconisations de la Direction Technique de l'Arbitrage, le Président du District a demandé à François Bidault de reformer cette commission en sommeil en fonction des documents envoyés et de la réunion organisée par le Grand Est avec la présence d'Alain Sars le 15 décembre 2019. Cette commission, indépendante de la commission des arbitres, a une mission très importante dans le développement des clubs avec des thématiques que celle-ci choisira.

Une première réunion composée de F. Bidault, A. Prieur et Ph. Paulet a eu lieu le 14/01/2019.

La prochaine réunion est prévue le 11/02/2019.

F) Commission Futsal :

Le challenge INDOOR, qui rassemble 16 équipes, est en cours. Il se déroule au complexe indoor S3. A la fin de la semaine, 32 rencontres se seront déroulées. La semaine du 11 au 15/02/2019 sera consacrée aux matchs de classement avec les finales le 15/02/2019 à partir de 20h.

La commission FUTSAL par l'intermédiaire de son président Franck MILESI recherche des nouveaux membres. Il propose pour validation au comité directeur une candidature, celle de M. MILLAT Thibault.

Candidature validée par le comité directeur.

M. Clément SINACORI sera reçu pour un échange entre MM. Philippe PAULET et Franck MILESI afin de déterminer ses attentes et les éventuels objectifs fixés par le district.

Une nouvelle formule est en cours de réflexion pour revenir à un vrai FUTSAL en gymnase.

9 - Relations clubs:

• Formations District :

Une formation FMI s'est déroulée le samedi 12 janvier 2019.

L'objectif de cette formation est de maîtriser l'utilisation de la FMI, tant pour la partie club, que pour la partie arbitrage en cas d'absence d'officiel.

Une formation « Règlements et Lois du Jeu pour les dirigeants » s'est déroulée le samedi 26 janvier 2019.

L'objectif de cette formation est de parcourir à nouveau les différents règlements utiles pour les clubs de District : l'organisation du club, l'organisation des compétitions, l'organisation de la saison, l'organisation de la rencontre, les lois du jeu, les formalités.

Cette première session, issue des différentes questions posées par les clubs, doit permettre aux dirigeants de maîtriser l'ensemble des aspects de leur fonction, quelle que soit leur position au sein du club, et les conforter ainsi dans cet exercice.

Une formation PSC1 s'est déroulée le samedi 02 février 2019.

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration de la sécurité dans les stades, le district a organisé cette session de formation. Cette session s'est déroulée au stade de SAINT PARES LES VAUDES de 9h à 17h et était encadrée par la Croix Blanche. 7 stagiaires ont ainsi pu suivre cette formation. Remerciements au club de la JS VAUDOISE pour l'accueil.

Une autre formation PSC1 est programmée le 16 février à ROMILLY SUR SEINE.

• IR2F :

Les formations dispensées par l'IR2F (organe autonome de formation) seront gérées et dispensées par ses soins sans implication des salariés ou bénévoles du district.

10 - Pôle technique :

M. Eric Raybaudi, Président du Pôle Jeunes, présente les actions menées en Foot à 5 et Foot à 8 de septembre à décembre 2018.

Il expose ensuite les actions sportives prévues jusqu'en juin prochain.

Suite au constat des débuts de saison compliqués chaque année, il présente la proposition qui a été faite aux clubs lors des réunions de secteur de décembre 2018.

Afin de permettre aux clubs qui seraient prêts à jouer dès début septembre avec un nombre de licenciés suffisants, les engagements d'équipes U9 à U13 (*pour les week-ends du mois de septembre*) seront dès la rentrée prochaine effectués par le Pôle Jeunes, sur la base des licences effectivement saisies dans Footclub au 31 juillet.

Cela permettra la parution des calendriers dès le mois d'août et la tenue de 4 plateaux dès le 7 septembre.

Les clubs conserveront la possibilité d'engager des équipes supplémentaires qui débiteront leurs plateaux à compter du premier weekend d'octobre (*une fois la validation des licences effectuées par la Ligue*).

Le comité directeur valide la proposition qui sera entre autre relayée par la Cellule Relation Clubs lors des réunions prévues d'ici la fin de la saison.

Eric Raybaudi propose ensuite trois solutions qui peuvent permettre aux clubs volontaires de continuer leur structuration :

- Dans la suite de la dématérialisation des bordereaux de demande de licence initiée par la FFF depuis deux saisons, il présente une solution de dématérialisation des dossiers internes aux clubs (*coordonnées des parents, infos médicales, autorisation de photos, etc...*) qui doit permettre de faciliter le retour des informations nécessaires à l'établissement des licences.
- Deux solutions d'encaissement pour les clubs sont également présentées, toutes deux offrant un fonctionnement simple et un coût maîtrisé et attractif. La première permet d'encaisser par prélèvements SEPA (*par exemple pour permettre le règlement d'une licence en plusieurs fois tout au long de la saison*). La seconde permet l'encaissement de cartes bancaires physiques, avec saisie du code secret ou en mode « sans contact » (*utilisable pour buvettes, tournois, manifestations de type loto, paiement des licences lors de permanences au club...*)

Le comité directeur valide le principe de présentation aux clubs de ces solutions. A nouveau, l'information sera relayée entre autre par la Cellule Relation Clubs.

INFORMER

- Courrier de la LFA invitant à minima 3 bénévoles par district pour un week-end à Clairefontaine les 16 et 17 mars.
- Un courrier a été expédié à l'ensemble des arbitres aubois afin de les informer des obligations en matière d'URSSAF sur l'ensemble des frais relatifs à leur fonction d'arbitre et pour ce faire tenir un cahier des recettes par années civiles qu'ils doivent retourner au district avant le 15 février de l'année suivante.
- Un groupe de travail sera constitué afin de réviser le statut départemental des jeunes pour le mettre en adéquation avec le statut régional.
- La mise en place du carton vert se fera pour la saison 2019/2020, les modalités restent à définir.

**Pour le Comité Directeur,
Le Président,
Philippe PAULET**

**Le Secrétaire de séance,
Jean-Pierre LEFEBVRE**